



IFDP recouvrement et contentieux

Par **Zaza22**, le **03/10/2014** à **13:13**

Bonjour j'ai moi aussi un problème acv IFDP qui me réclame 1800 euro mais j'ai perdu mon emploi est je suis dans l'impasse hier il y a un gars du contentieux et recouvrement qui m'a envoyé un mail pour me dire qu'il me reste dix jours pour régler mais j'ai pas cette somme !!! Ifdp m'envoie des courriers chaque fois !! Alors que j'ai envoyé un mail pour leur faire part de ma situation et de mon souhait de résilier mais rien à faire !!! J'ai peur de la suite que faire ???

Par **moisse**, le **03/10/2014** à **19:54**

Bonsoir,
Dans la mesure où vous ne pouvez pas payer, que la résiliation n'est plus possible hors le cas de force majeure, il ne reste plus qu'à attendre le passage de l'orage.
Mais surtout ne rien écrire, ne rien accepter, ne pas négocier en quelque ce soit, réduction, délais...laissez venir.
Il sera temps jusqu'aux portes du tribunal (en admettant que cela arrive) pour réagir.